

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Les défenseurs des droits des victimes sont alarmés: les conservateurs projettent d'abolir le contrôle des armes même s'ils se disent préoccupés par les victimes

Montréal, le 3 juin 2004 - Les victimes et les groupes de sécurité publique sont alarmés par les déclarations du Parti conservateur. Selon ces dernières, les conservateurs projettent d'abolir le registre des armes à feu et de le remplacer par le « Practical Firearms Control System » proposé par la « National Firearms Association » (NFA).

Harper affirme que les victimes d'actes criminels ont droit à notre compassion et que notre système judiciaire devrait répondre davantage à leurs besoins plutôt qu'à ceux des criminels. **Sylvie Haviernick, présidente de la Fondation du 6 décembre**, répond : « Les victimes de violence par arme à feu souhaitent prévenir les tragédies. Pour ce faire, un contrôle strict des armes est essentiel. M. Harper semble prêt à se débarrasser d'un tel contrôle. Les conservateurs semblent oublier le coût élevé que plusieurs d'entre nous ont dû payer pour un contrôle des armes inadéquat. Le point de vue des victimes semble avoir été éclipsé par le lobby des armes. Au Québec, peu d'attention a été accordée à ce dossier. Toutefois, ailleurs au pays, des politiciens font des promesses pour obtenir des appuis en milieu rural. Ils ne peuvent prétendre se préoccuper des victimes et, du même coup, souhaiter démanteler le contrôle des armes. Ils ne font que répéter les arguments du lobby des armes. De toute évidence, ces politiciens ignorent les risques réels que courent les femmes et les enfants dans ce pays. Les voix des victimes ne sont pas entendues. »

Priscilla deVilliers, mère de Nina (tuée par un homme qui possédait une carabine légale) et défenseur du droits des victimes, ajoute: « Plusieurs d'entre nous avons perdu des enfants et des êtres chers parce que des armes à feu légales se sont retrouvées entre de mauvaises mains. Six enquêtes du coroner (incluant celle menée à la suite du meurtre de ma fille) ont recommandé les procédures actuelles de délivrance de permis et d'enregistrement. Il était trop tard pour nous, mais ce que nous avons appris de nos tragédies pourrait sauver les vies d'autres Canadiens et Canadiennes. Nous nous sommes battus jusqu'à la cour suprême du Canada pour défendre une loi qui a pris naissance dans le drame et dans la misère. Il existe de solides preuves que le contrôle des armes fonctionne. Nous devons aller de l'avant en continuant à nous attaquer aux armes illégales, qu'il s'agisse d'armes longues ou d'armes de poing trafiquées. Au Canada, nous disposons d'un programme de prévention de la violence par arme à feu complet et nous devons le préserver. »

La plupart des coûts associés au « registre » sont en fait les coûts de la délivrance de permis et NON de l'enregistrement des armes à feu. Les libéraux ont limité les coûts de l'enregistrement de TOUTES les armes à feu à 25 millions par année. Les carabines et fusils de chasse ne représentent qu'une fraction de ces coûts. Malgré tout, les conservateurs affirment pouvoir épargner 100 millions par année.

-30-

Pour plus d'information:

Sylvie Haviernick, Fondation du 6 décembre: (514) 598-1222